

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS est par la présente donné, conformément au *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02-19003), que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 11 mars 2020, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition partielle du bâtiment principal situé au 785-795, 14^e Avenue (lot numéro 2 133 399).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 26 février 2020.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition
par Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

DEMOLITION PERMIT APPLICATION

NOTICE is hereby given, according to *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02-19003), that the demolition permit application review committee will sit at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, on March 11, 2020, at 5 p.m., to consider the request filed for the partial demolition of the main building located at 785-795, 14^e Avenue (lot bearing number 2 133 399).

Any person wishing to oppose the demolition must do so by writing to the Secrétaire de l'arrondissement de Lachine, giving the reasons for objecting, within ten days of publication of the public notice or, failing such notice, within ten days following the posting of the notice on the immovable concerned.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this February 26 2020.